

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

N°	2023-P137
Au	Conseil d'administration
Date	22-06-2023

POUR DÉCISION

Sujet/titre

Rapport annuel sur la Stratégie de développement durable de la CCN, 2022-2023

Sommaire

- En date d'avril 2023, la Commission de la capitale nationale (CCN) avait réalisé des progrès à l'égard de 35 des 36 mesures et de 72 des 76 indicateurs de sa Stratégie de développement durable de 2018 à 2023 (2018).
- Les faits saillants de cette année sont les suivants :
 - finalisation des nouvelles Lignes directrices de conception de la capitale;
 - réduction de 61 % des émissions de gaz à effet de serre de l'exercice 2005-2006 à 2021-2022;
 - lancement de l'élaboration d'un plan d'adaptation aux changements climatiques qui sera achevé d'ici mars 2024;
 - lancement d'un plan de carboneutralité pour son portefeuille immobilier dans le cadre du Plan d'atténuation des changements climatiques;
 - adoption d'une nouvelle politique d'achats écologiques de la CCN; et
 - deux contributions financières pour assurer la conservation à perpétuité d'une propriété de 23 hectares située dans le corridor écologique Larrimac du parc de la Gatineau et d'une propriété de 18 hectares située dans le corridor écologique de Breckenridge.
- En tant qu'entité désignée en vertu de la *Loi fédérale sur le développement durable*, la CCN apporte la touche finale à la prochaine Stratégie de développement durable pour la période 2023-2027, qui remplacera la stratégie actuelle qui s'étend jusqu'en mars 2024. Compte tenu du chevauchement, le rapport annuel de l'année prochaine reflétera la transition entre la stratégie actuelle et la stratégie pour la période 2023-2027.

Aperçu du risque

- Certaines mesures seront mises en œuvre selon un échéancier retardé ou ne seront pas terminées d'ici la fin du cycle 2018-2023.
- Des obligations à moyen et à long terme seront créées si la CCN n'intègre pas des mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques à la gestion de son portefeuille immobilier, de ses projets et de ses plans.

Public

Recommandation

- Que le rapport annuel 2022-2023 sur la Stratégie de développement durable (annexe A) soit approuvé.

Présenté par :

Alain Miguelez, vice-président, Direction de l'aménagement de la capitale



Signature

1. Priorités stratégiques

- Le mandat de la Commission de la capitale nationale (CCN), qui consiste à préparer des plans et à contribuer au développement, à la conservation et à l'amélioration de la région de la capitale nationale, exige que la Société tienne compte de la durabilité à long terme de l'environnement bâti et naturel dont elle assure la gestion.
- Dans le cadre du Plan d'entreprise 2023-2024 à 2027-2028, la CCN a pour priorité de « démontrer un leadership à l'échelle du pays en rendant la région de la capitale nationale résiliente aux aléas du climat et durable sur le plan de l'environnement » et a établi des jalons à court terme pour optimiser les processus organisationnels et a élaboré un cadre de gestion et un plan de mise en œuvre pour l'intégration du développement durable à l'ensemble des secteurs d'activité de la CCN.
- La [Stratégie fédérale de développement durable 2019-2022](#) est le principal véhicule du gouvernement du Canada pour la planification et la production de rapports sur le développement durable. Cette stratégie établit les priorités du gouvernement du Canada en matière de développement durable, établit des objectifs et des cibles et détermine les mesures à prendre pour les atteindre. La CCN est maintenant assujettie à la *Loi fédérale sur le développement durable*.

2. Autorité

- Article 3.2.1 des règlements administratifs de la CCN.

3. Contexte

- La [Stratégie de développement durable de 2018 à 2023](#) (2018) de la CCN s'harmonisait volontairement avec la Stratégie fédérale de développement durable. La Stratégie fédérale de développement durable établit les priorités du gouvernement du Canada en matière de développement durable et décrit comment le Canada appuiera les objectifs de développement durable axés sur l'environnement du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies.
- Le rapport annuel 2022-2023 sur la Stratégie de développement durable décrit les progrès réalisés à l'égard des 36 mesures et des 76 indicateurs de la Stratégie.
- En tant qu'entité désignée en vertu de la *Loi fédérale sur le développement durable*, la CCN apporte la touche finale à la prochaine Stratégie de développement durable pour la période 2023-2027, qui remplacera la stratégie actuelle qui s'étend jusqu'en mars 2024. Cette nouvelle stratégie doit être déposée au Parlement d'ici novembre 2023.

4. Analyse des options

- Depuis l'approbation de la Stratégie de développement durable de la CCN en septembre 2018, la CCN a réalisé des progrès à l'égard de 35 des 36 mesures et de 72 des 76 indicateurs.
- Pour 46 indicateurs, les objectifs ont déjà été atteints ou sont sur le point d'être atteints comme prévu.
- Pour 26 indicateurs, les travaux ont commencé, mais certains problèmes sont survenus et ont nécessité la prolongation de l'échéancier d'achèvement du projet.
- Quatre (4) indicateurs ne seront pas atteints d'ici la fin de la période 2018-2023.
- Voici quelques faits saillants sur les progrès réalisés en 2022-2023 :
 - finalisation des nouvelles Lignes directrices de conception de la capitale;
 - réduction de 61 % des émissions de gaz à effet de serre de l'exercice 2005-2006 à 2021-2022;
 - lancement de l'élaboration d'un plan d'adaptation aux changements climatiques qui sera achevé d'ici mars 2024;
 - lancement d'un plan de carboneutralité pour le portefeuille immobilier dans le cadre du Plan d'atténuation des changements climatiques;
 - adoption d'une nouvelle politique d'achats écologiques de la CCN; et
 - deux contributions financières pour assurer la conservation à perpétuité d'une propriété de 23 hectares située dans le corridor écologique Larrimac du parc de la Gatineau et d'une propriété de 18 hectares située dans le corridor écologique de Breckenridge.

5. Détails financiers

- En mars 2021, la Stratégie de développement durable de la CCN a obtenu un financement de 3,4 millions de dollars dans le cadre du budget de 2020 afin de faire progresser sa mise en œuvre, d'améliorer l'harmonisation avec la Stratégie fédérale de développement durable et d'entreprendre les travaux d'élaboration d'une nouvelle stratégie, qui sera lancée en 2023.
- On s'attend à ce que le montant budgétaire total de 3,4 millions de dollars consacré à la mise en œuvre de la Stratégie de développement durable de 2018 à 2023 soit dépensé d'ici le 31 mars 2024.

6. Opportunités et résultats attendus

- La CCN s'est engagée à prendre des mesures pour accroître sa résilience aux changements climatiques en élaborant un plan d'adaptation aux changements climatiques.

- L'élaboration d'un plan de carboneutralité pour le portefeuille immobilier a été amorcée dans le cadre d'un plan d'atténuation des changements climatiques qui orientera les investissements à court et à long terme de la CCN dans le but de réduire son empreinte carbone.
- Le rôle de chef de file et la réputation de la CCN seront renforcés par la mise en œuvre réussie de mesures novatrices et concrètes en matière de durabilité.
- Un engagement fort en faveur du développement durable et des actions climatiques nécessitera une coordination et une collaboration régionales.
- La poursuite de la collaboration avec les partenaires régionaux assurera la protection du patrimoine naturel et culturel et améliorera la santé et le bien-être de tous les résidents et visiteurs de la région de la capitale nationale.

7. Harmonisation avec les politiques du gouvernement et de la CCN

- Le présent rapport annuel rend compte des progrès réalisés dans le cadre de la Stratégie de développement durable de 2018 à 2023 de la CCN, qui est entièrement harmonisée avec la Stratégie fédérale de développement durable 2019-2022.
- Certains aspects de l'ACS Plus ont été inclus dans la Stratégie de développement durable de 2018 à 2023, comme l'équité sociale, l'accessibilité des espaces verts et l'amélioration de l'environnement bâti pour la santé humaine.

8. Risques et mesures d'atténuation

Risque	Probabilité	Impact	Réponse prévue
Certaines mesures seront mises en œuvre selon un échéancier retardé ou ne seront pas terminées d'ici la fin du cycle 2018-2023.	Élevée	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> • Les mesures qui dépasseront l'échéancier de 2023 peuvent être reportées à la nouvelle Stratégie de développement durable 2023-2027 de la CCN.
Des obligations à moyen et à long terme seront créées si la CCN n'intègre pas des mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques à la gestion de son portefeuille immobilier, de ses projets et de ses plans.	Élevée	Majeur	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'intégration de la Stratégie de développement durable à tous les projets, programmes et activités. • Définir les possibilités d'initiatives conjointes et renforcer l'engagement interne et externe.

9. Mobilisation du public et communications

- Le rapport annuel comprend les commentaires de toutes les divisions et directions, car la Stratégie de développement durable est une initiative à l'échelle de l'organisation.
- Tout au long de la mise en œuvre des mesures prévues dans la Stratégie de développement durable, la CCN a consulté de nombreux intervenants, partenaires et experts en la matière.
- La CCN participe périodiquement à des réunions avec des partenaires fédéraux sur des sujets liés à la durabilité, notamment l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, les achats écologiques, la gestion écologique du parc automobile et la mobilisation des employés.
- Le public peut formuler des commentaires sur les mesures prises et les progrès réalisés en utilisant la boîte de commentaires de la [page Web de la Stratégie de développement durable](#).

10. Prochaines étapes

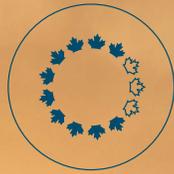
- Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie de développement durable de 2018 à 2023 (jusqu'en mars 2024).
- Finaliser la prochaine Stratégie de développement durable de la CCN pour la période 2023-2027.

11. Liste des annexes

- Annexe A – Rapport annuel sur la Stratégie de développement durable, 2022-2023

12. Auteurs de la proposition

- Alain Miguelez, vice-président, Aménagement de la capitale (AC)
- Emmanuel Saydeh, directeur, Développement durable et services environnementaux (DDSE), AC
- Geneviève Mercier, cheffe, Développement durable, DDSE, AC
- Charla Patterson, agente des programmes, Développement durable, DDSE, AC



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Stratégie de développement durable

Rapport annuel 2022-2023

Canada

Message du premier dirigeant

C'est avec plaisir que je présente le rapport annuel de 2022-2023 sur la Stratégie de développement durable 2018-2023 (SDD) de la Commission de la capitale nationale (CCN).

À titre d'intendante principale des terrains et autres actifs du gouvernement fédéral, dans la région de la capitale nationale, c'est à la CCN qu'il revient de protéger et de préserver ce patrimoine régional naturel et bâti. En tant que planificatrice en chef de ces biens, elle s'efforce aussi de les rendre plus résilients face au changement climatique et aux phénomènes météorologiques extrêmes. Elle y parvient en réalisant des projets motivés par l'adaptation à la nouvelle donne climatique ainsi que par la santé et le bien-être des gens d'ici.

Guidée par la vision de son conseil d'administration et en accord avec la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD), qui énonce les priorités du gouvernement du Canada en matière de durabilité, la CCN a reçu la directive claire de nourrir une culture de la durabilité dans tous les aspects de ses activités. Elle garde le cap sur l'atténuation des effets du climat; l'adaptation climatique; la réconciliation avec les peuples autochtones; l'accès aux espaces verts; l'approvisionnement écologique; le transport et l'agriculture durables; et le logement abordable.

En mettant en œuvre sa propre SDD, la CCN souhaite intégrer la durabilité à ses stratégies, ses politiques et ses activités, et accentuer sa collaboration avec des partenaires, des organisations, des groupes communautaires et des entreprises d'ici, tout en s'efforçant d'améliorer l'environnement naturel et bâti de la région.

Ce rapport annuel met en relief les projets qui font avancer les objectifs ambitieux de la CCN, comme l'élaboration d'un plan décennal d'adaptation au climat, qui sera achevé à l'automne 2023; et de la SDD 2023-2027, qui sera présentée au Parlement en novembre 2023. Je suis ravi de voir dans ce rapport que la CCN a su tirer parti de ses réalisations et se dirige vers un avenir durable, à mesure que progressent 35 des 36 mesures qu'elle préconise dans sa stratégie.

À la CCN, nous veillons à ce que notre travail contribue à bâtir une capitale qui vit au rythme du 21^e siècle; une capitale digne de fierté, durable et résiliente aux aléas du climat, et dont les émissions de carbone sont faibles. Ce rapport témoigne du travail de longue haleine et du dévouement de notre personnel et des partenaires et autres parties prenantes de la région, avec lesquelles nous avons collaboré pour obtenir les réussites dont vous prendrez connaissance en lisant ce rapport.

Merci à toutes les parties prenantes de contribuer à faire de la région de la capitale nationale un milieu de vie plus durable et plus sain.

Le premier dirigeant,



Tobi Nussbaum



Pont Alexandra

Introduction

La Stratégie de développement durable (SDD) 2018-2023 de la CCN expose la façon dont la Commission de la capitale nationale (CCN) compte faire de la région de la capitale nationale un milieu plus durable. Elle démontre le leadership de la société d'État et encourage la collaboration entre les parties prenantes régionales.

Bien que sa portée soit locale, cette stratégie cadre avec d'importantes initiatives fédérales et mondiales. Son élaboration bénéficie de l'apport du personnel de la CCN, de diverses parties prenantes et du public en général.

Ce rapport est le cinquième rapport annuel sur la SDD 2018-2023. Il présente les progrès réalisés par la CCN depuis son lancement et met plus particulièrement en lumière des partenariats de 2022-2023 de même que les mesures entreprises ou terminées au cours de cet exercice. Il donne aussi un aperçu des projets et des défis à venir.

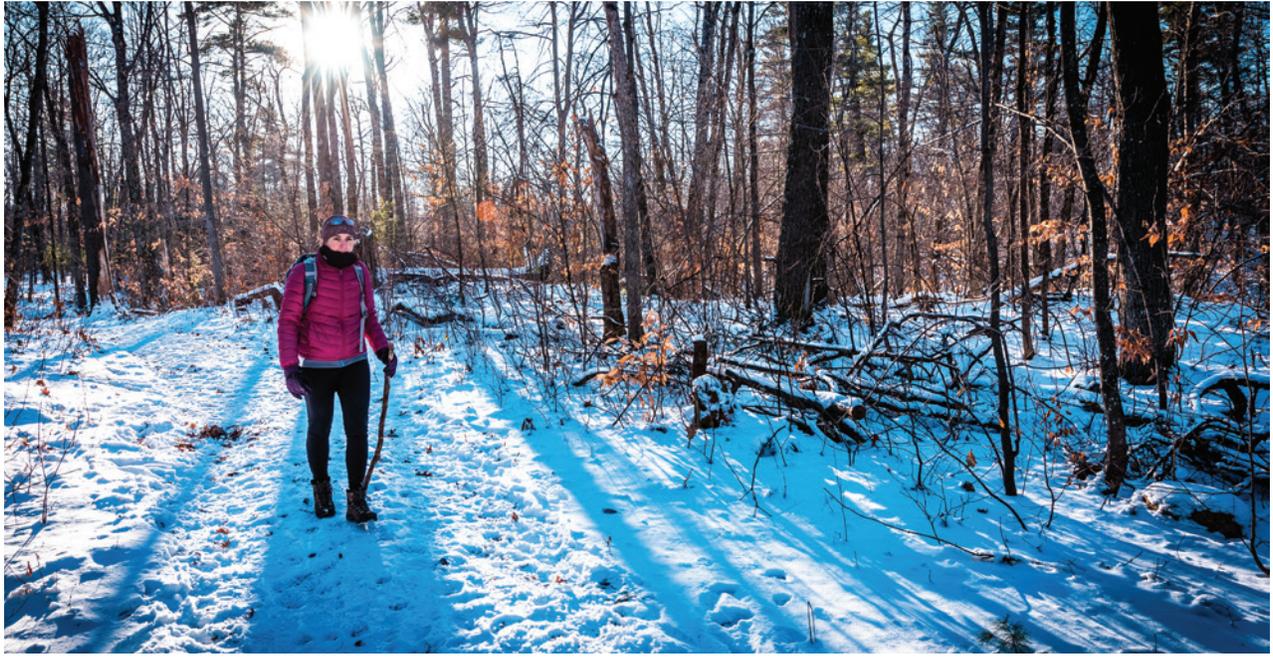


Sentier des Voyageurs, le long de la rivière des Outaouais

Harmonisation avec la Stratégie fédérale de développement durable

La [Stratégie fédérale de développement durable](#) (SFDD) établit les priorités du gouvernement du Canada en matière de durabilité et indique comment le Canada contribuera à l'atteinte des [objectifs environnementaux du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030](#). La [Stratégie pour un gouvernement vert](#), que dirige le Secrétaire du Conseil du Trésor du Canada (SCT), présente quant à elle les mesures précises que prendront les ministères et les autres organismes fédéraux pour décarboner et écologiser leurs activités, et les rendre résilientes au climat.

Le 1^{er} décembre 2020, la CCN devenait volontairement une entité désignée en vertu de la *Loi fédérale sur le développement durable*. Par conséquent, elle contribue à la réalisation des objectifs de la SFDD et fait rapport de ses progrès à ce chapitre. Avec certains ministères fédéraux, la CCN a participé, en 2022, à des consultations visant à élaborer les objectifs, les étapes et les stratégies de mise en œuvre de la SFDD 2022-2026, qui a été publiée en novembre 2022. Parallèlement, elle préparait sa propre SDD pour 2023-2027, qui s'harmonisera entièrement à la SFDD 2022-2026. La CCN a mené pour ce faire de vastes consultations avec plus de 250 membres de son personnel représentant toutes ses directions. Elle a tenu des ateliers, des séances d'information, des réunions en comité et des rencontres individuelles, dans le but d'établir des priorités, des mesures et des indicateurs de performance en matière de développement durable. Ces nouvelles priorités ont été communiquées aux parties prenantes régionales, au cours d'une séance d'information, et au public, sur son site Web. La SDD 2023-2027 satisfera aux obligations liées à la SFDD et sera conforme au mandat et à la position uniques de la société d'État, en sa qualité de partenaire chargée de bâtir une région de la capitale nationale « résiliente aux aléas du climat et durable sur le plan de l'environnement ». La CCN présentera sa SDD actualisée au Parlement en novembre 2023 et intégrera autant que possible le développement durable à tous les aspects de ses activités.



Sentier de randonnée hivernale dans le parc de la Gatineau

Priorités

Le développement durable est au cœur de la vision organisationnelle de la CCN. Pour l'exercice 2022-2023, l'une des quatre priorités de la société d'État stipulait qu'elle devait « démontrer un leadership à l'échelle du pays en rendant la région de la capitale nationale résiliente aux aléas du climat et durable sur le plan de l'environnement ». Compte tenu de cette priorité, son conseil d'administration voulait qu'elle crée une culture de développement durable et intègre à tous ses secteurs d'activité des mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets.

La SDD 2018-2023 est un outil dont se sert la CCN pour s'attaquer à cette priorité. La société d'État reconnaît la nature multisectorielle des questions environnementales et leur incidence sur le bien-être de la population canadienne. Les deux priorités suivantes de la SDD 2018-2023 mettent en évidence l'importance de la collaboration pour assurer au Canada un avenir durable.

Partenariats pour une région durable

Créer des collectivités durables nécessite de la collaboration entre les différentes parties prenantes régionales, et ce, tout au long du processus. En mettant en œuvre sa SDD de manière à bâtir une région de la capitale durable, la CCN agit en chef de file conjointement avec ses partenaires régionaux, qui comprennent les trois ordres de gouvernement, des organisations non gouvernementales, des groupes communautaires, le milieu des affaires, ses locataires et le public en général.

Amélioration de l'environnement bâti pour favoriser la santé humaine

Les interactions entre l'environnement bâti et l'environnement naturel peuvent influencer sur les résultats pour la collectivité et la santé. À titre de propriétaire et intendante de plus de 10 % des terrains de la région de la capitale nationale, la CCN a un rôle à jouer dans l'amélioration du bien-être collectif. Son mandat fait en sorte qu'elle influe sur plusieurs facteurs déterminants de la santé humaine, dont l'accès à la nature; la qualité de l'environnement bâti; la conservation du patrimoine culturel; la création de lieux magnifiques; l'accès aux moyens de transport; l'accessibilité physique; l'accès à des aliments sains; et la protection contre les substances toxiques et les phénomènes météorologiques extrêmes.

Points saillants

École de fouilles archéologiques Anishinàbe Objìbikan

L'historique de l'école de fouilles archéologiques Anishinàbe Objìbikan commence en 2019, après la découverte, sur la colline du Parlement, d'un artefact autochtone précontact. Les chefs de la Première Nation Kitigan Zibi Anishinabeg et des Algonquins de la Première Nation Pikwàkanagàn ont alors consulté plusieurs archéologues, qui ont déterminé que cet artefact était un couteau en pierre, ou *mòkomàn*, vieux de 3 000 à 4 000 ans. C'est ce qui a provoqué la création de l'école, financée par Services aux Autochtones Canada, dont l'objectif consiste à encourager les jeunes Autochtones à s'intéresser à l'archéologie et à leur histoire. L'école Anishinàbe Objìbikan, qui en est à sa troisième année, est supervisée par Ian Badgley, gestionnaire du programme d'archéologie de la CCN, et par six jeunes Algonquins anishinabés, qui travaillent à l'école depuis le début,

soit 2021. Cette année, l'équipe a mené des fouilles à des sites précontacts situés dans le parc du Lac-Leamy, au confluent des rivières Gatineau et des Outaouais. Ce parc contient le plus grand complexe de sites archéologiques précontacts actuellement connu dans le bassin versant de la rivière des Outaouais. Bien que daté d'aussi loin que 6 000 ans, il a été occupé principalement entre il y a 1 000 et 2 000 ans. Les artefacts retrouvés ouvrent une fenêtre sur le passé. Ils nous aident à rendre hommage à l'histoire de la Nation algonquine Anishinabeg dans la région de la capitale nationale. L'équipe de l'école Anishinàbe Objìbikan aide aussi celle du programme d'archéologie de la CCN à cataloguer les collections d'artefacts récupérés au fil des ans. Environ 300 000 d'entre eux, datant de l'époque précontact, sont actuellement entreposés au laboratoire d'archéologie de la CCN. Avec l'aide de l'école, près de 80 % de ces découvertes ont été cataloguées. Puisque ce patrimoine archéologique riche et unique a été créé par les ancêtres des communautés anishinabées de la région, la CCN aide ces dernières à renforcer leur capacité à assurer elles-mêmes l'intendance de ces artefacts, dans le but qu'ils leur soient restitués.



L'équipe de l'école d'archéologie de terrain Anishinàbe Objìbikan effectuant des fouilles

Restauration et conservation de la forêt urbaine au parc Hampton

Niché dans le quartier Kitchissippi, dans l'ouest d'Ottawa, le parc Hampton est une oasis naturelle pour tout ce qui s'y trouve, humains et animaux confondus. La CCN est la principale propriétaire foncière du parc Hampton, dont sa prédécesseuse avait fait l'acquisition en 1927. Ce parc est depuis un refuge pour une grande diversité d'espèces, animales et végétales. C'est aussi un havre de paix pour les gens qui s'y rassemblent en toute saison pour s'imprégner de la nature et qui comptent sur la forêt urbaine pour obtenir des services écologiques essentiels. Les espaces verts tels que le parc Hampton sont nécessaires à l'adaptation climatique. Ils atténuent l'impact des phénomènes météorologiques extrêmes, des vagues de chaleur et des grandes inondations. De plus, ces espaces abritent de nombreuses espèces animales et végétales dont la forte régression de l'habitat menace l'existence.

Estimant cet espace naturel important, des gens du voisinage et divers groupes locaux se sont réunis pour former Friends of Hampton Park (les Amis du parc Hampton) et Friends of Carlington Woods (les Amis de Carlington Woods), deux organisations communautaires qui militent pour protéger ces espaces verts urbains essentiels. En 2022-2023, les Amis du parc Hampton et la CCN ont collaboré à un projet de restauration écologique comprenant la plantation d'arbres et d'arbustes indigènes, avec l'aide des jeunes du coin. En septembre 2022, la CCN a fourni les arbres et les arbustes à planter pour régénérer les secteurs qui avaient été envahis par la renouée du Japon. À l'automne 2023, la CCN aidera à planter des arbres et des arbustes de l'autre côté du sentier canin. En partenariat avec les Amis du parc Hampton et les Amis de Carlington Woods, la société d'État espère préserver pour de nombreuses années à venir l'intégrité écologique du parc et d'autres espaces verts d'importance.



Bénévole arrachant une plante exotique envahissante

Progrès réalisés en 2022-2023

En date d'avril 2023, la CCN avait fait progresser 35 des 36 mesures et 72 des 76 indicateurs énoncés dans la (SDD) 2018-2023. Pour 46 indicateurs, l'objectif a déjà été atteint ou est en voie de l'être dans les délais prévus. Pour 26 indicateurs, le travail a commencé, mais des problèmes ont entraîné le report de l'échéance. Enfin, quatre des indicateurs ne seront pas atteints d'ici la fin du cycle 2018-2023 de la SDD.

Les tableaux ci-après illustrent les progrès réalisés par la CCN au cours de l'exercice 2022-2023 et donnent un aperçu de ce qui est prévu pour l'exercice suivant. Il indique également où des changements sont en cours pour satisfaire à l'obligation d'harmoniser la SDD avec la SFDD.

Lac Pink au parc de la Gatineau



Faits marquants

2022-
2023

Progrès au 80, rue Elgin (futur bureau central de la CCN)

La durabilité a été une priorité importante dans le contexte de la modernisation du futur bureau central de la CCN. Cet ambitieux projet intègre l'analyse des émissions de gaz à effet de serre; la conception sécuritaire pour les oiseaux; diverses mesures écoénergétiques; et de nombreux autres aspects qui rendront le bâtiment résilient aux aléas du climat, efficace et durable pour l'environnement.

Achèvement de l'actualisation des Lignes directrices de conception de la capitale

Les Lignes directrices de conception de la capitale définissent l'excellence en matière de planification et de conception des projets dans la région de la capitale nationale. Elles assurent l'intégration de notions essentielles, comme celles de l'accessibilité universelle; de l'analyse comparative entre les sexes plus; et de la conception sûre pour les oiseaux.

Meilleure participation du public avec le Labo d'urbanisme

L'exercice 2022-2023 marque la 9^e saison des séances du Labo d'urbanisme de la CCN. Grâce au retour des séances en personne, ou hybrides, et à un choix de sujets passionnants, la fréquentation des séances du Labo d'urbanisme pour la saison a augmenté de 72 % par rapport à 2019-2020, attirant en moyenne de 1 090 personnes par séance.

Nouvelle amélioration de l'accessibilité au parc de la Gatineau grâce au service de navette

La CCN continue d'améliorer son service de transport par navette en 2022-2023. Plus de 7 600 personnes ont utilisé la navette estivale du parc de la Gatineau entre le centre-ville d'Ottawa, Gatineau et le Centre des visiteurs du parc de la Gatineau. Un sondage de satisfaction a révélé que 45 % des gens qui ont utilisé la navette ne seraient pas allés au parc de la Gatineau sans ce service. Parmi les personnes utilisatrices de la navette, 11 % ont indiqué être handicapées.

Adoption d'une politique sur les achats écologiques

Au printemps 2022, la CCN a adopté une politique sur les achats écologiques qui s'harmonise à celle du SCT. Dans un deuxième temps, elle actualisera ses Lignes directrices concernant les achats écologiques. Ces dernières aideront le personnel à intégrer aux contrats d'approvisionnement les exigences de durabilité de la société d'État. Ce travail sera fait dans le cadre de la SDD 2023-2027.

Faits marquants

2022-
2023

Progrès de la Stratégie sur les forêts

La mise en œuvre de la [Stratégie sur les forêts](#) progresse bien depuis son entrée en vigueur, en avril 2021. En 2022-2023, l'équipe de foresterie de la CCN a :

- visité la limite de 117 secteurs boisés de la Ceinture de verdure, pour évaluer les besoins d'élagage et d'entretien;
- commencé l'étude sur le couvert forestier de 2023, en collaboration avec les villes de Gatineau et d'Ottawa;
- inspecté des centaines d'arbres en milieu urbain (environ 25 % des terrains urbains de la CCN) pour mettre à jour l'inventaire de la forêt urbaine et recommander les soins et l'entretien convenant à chaque arbre. Le dérêcho de mai 2021 a retardé les progrès, car les ressources ont été réorientées pour évaluer les dégâts causés par la tempête.

Élaboration d'un plan d'adaptation au climat

Une évaluation de la vulnérabilité et des risques liés aux changements climatiques a été réalisée en 2022. Les résultats servent actuellement à dresser un plan d'adaptation au climat, dont l'achèvement est prévu pour l'automne 2023.

Élaboration d'un plan de carboneutralité pour le portefeuille immobilier

La CCN a entamé l'élaboration d'un plan de carboneutralité pour son portefeuille immobilier. Ce plan lui fournira la feuille de route dont elle a besoin pour être carboneutre d'ici 2050. Il indiquera des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de ses bâtiments, les coûts et les échéances.

Protection des corridors écologiques

À la suite de l'adoption du Plan directeur du parc de la Gatineau, en 2021, un programme a été mis sur pied pour protéger les corridors écologiques et faciliter la protection, par des organismes partenaires, des terrains de haute valeur écologique. Notamment, la CCN a conclu une entente de contribution financière de 100 000 \$ avec Action Chelsea pour le respect de l'environnement, en vue d'assurer la conservation à perpétuité d'une propriété de 28 ha située dans le corridor écologique Larrimac du parc de la Gatineau. La CCN a également versé 70 000 \$ à Conservation de la nature Canada pour la conservation à perpétuité d'une propriété de 18 ha située dans le corridor écologique du ruisseau Breckenridge.

Principes

La SDD 2018-2023 repose sur six principes devant aider la CCN à changer ses façons de faire. Après la quatrième année complète de mise en œuvre de la stratégie, le développement durable et les six principes ci-après font partie intégrante des activités de la CCN. La section qui suit illustre comment la CCN a établi une collaboration entre son personnel et ses partenaires externes, et fait participer le public à la création d'une région de la capitale nationale durable et plus équitable.

Monument national de l'Holocauste

Collaboration

ENGAGEMENTS	MESURES PRISES EN 2022-2023
<p>Travailler avec les municipalités régionales, les gouvernements provinciaux et fédéral, les universités, les peuples autochtones et les organisations non gouvernementales, afin de définir les intérêts communs et de mobiliser les ressources en vue des projets.</p>	<p>Au cours de l'exercice, la CCN a poursuivi sa participation avec ses partenaires régionaux, provinciaux et fédéraux, afin que ses efforts demeurent ancrés dans une démarche intégrée de développement durable. Entre autres, elle a pris part à des activités de concertation pour les projets suivants : l'évaluation de la vulnérabilité et des risques liés aux changements climatiques; le réaménagement des plaines LeBreton; la réduction des émissions de gaz à effet de serre; la lutte contre les espèces envahissantes; le projet de plantation d'arbres au parc Hog's Back; et la diminution du nombre de collisions d'oiseaux contre les bâtiments.</p> <p>Les partenaires de la CCN comprenaient les suivants : la Première Nation Kitigan Zibi Anishinabeg; les Algonquins de la Première Nation Pikwakanagan; les villes de Gatineau et d'Ottawa; Forêt Capitale; Ailes en sureté Ottawa; la Société géographique royale du Canada; Ressources naturelles Canada; Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC); Environnement et Changement climatique Canada; le SCT; la Société pour la nature et les parcs du Canada; le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais; l'Université Carleton; le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais; l'Association de vélo de montagne de l'Outaouais; la Coalition des organismes de loisirs du parc de la Gatineau; le Relais plein air du parc de la Gatineau; Sentiers Chelsea; le club Oxygène; les Amis du parc de la Gatineau; la Société de transport de l'Outaouais (STO); Transcollines; Nomades du Parc et l'Alliance des sentiers hivernaux urbains.</p> <p>La CCN travaille aussi en étroite collaboration avec SPAC et Brookfield Global Integrated Solutions pour coordonner l'élimination du matériel à essence de ses contrats d'entretien.</p>
<p>Établir des relations avec les peuples autochtones et maintenir un dialogue permanent avec eux.</p>	<p>La CCN tient des discussions et des réunions avec des communautés et des organisations algonquines locales à propos de divers projets, tels que le remplacement du pont Alexandra, de SPAC; le réaménagement de la pointe Kiweki; et la modernisation du camping du lac Philippe. Des discussions sont également en cours concernant différents plans à long terme pour des secteurs gérés par la CCN. L'assainissement de l'île Victoria se poursuit et le processus contractuel comprendra encore une fois la collaboration avec les Algonquins. En outre, le remplacement du pont Alexandra et le projet Bâtir LeBreton sont menés en concertation avec le Secrétariat de la Nation algonquine et le Conseil tribal de la Nation algonquine Anishinabeg.</p>

Participation du public

ENGAGEMENTS	MESURES PRISES EN 2022-2023
<p>Créer une plateforme pour recueillir en tout temps des commentaires sur la stratégie, et aller à la rencontre du public, au moyen d'un processus de consultation (tous les trois ans).</p>	<p>La CCN a interpellé le public en envoyant, en février 2022, une infolettre sur la SDD et sur les mesures qu'elle a entreprises. Dans le cadre de l'élaboration de la SDD 2023-2027, la CCN a invité ses partenaires régionaux à une séance d'information pour leur donner un aperçu de ses priorités en matière de développement durable, pour les quatre prochaines années. Les séances se sont déroulées en anglais et en français, au cours d'un webinaire en ligne, et comprenaient une période de discussion.</p> <p>La CCN continue de mettre à jour régulièrement sa page Web sur la SDD en y diffusant de l'information sur ses projets en cours et ses consultations publiques. Le public peut formuler des commentaires en tout temps à partir de cette page.</p>
<p>Utiliser le Labo d'urbanisme et les terrains de la CCN pour tenir des activités qui réunissent des partenaires internes et externes autour de l'action environnementale et du renforcement des capacités.</p>	<p>En 2022-2023, le Labo d'urbanisme de la CCN a poursuivi sa programmation fructueuse et repris la tenue des séances en personne. Quelque 1 090 personnes, en moyenne, ont pris part aux séances de cet exercice-ci, soit une augmentation de 61 % par rapport à avant la pandémie. Pour la saison 2022-2023, le public a été convié aux séances suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les paysages culturels, témoins de l'histoire de nos villes et de nos régions</i> (5 mai 2022, 1 044 participations [en ligne seulement]); • <i>Résilience au climat et savoir autochtone</i> (16 juin 2022, 587 participations [en ligne seulement]); • <i>La CCN Ouverte</i> (10 septembre 2022, plus de 500 participations [en personne]); • <i>Des rues pour tout le monde</i> (1^{er} décembre 2022, 668 participations [144 en personne et 524 en ligne]); • <i>La nouvelle architecture traditionnelle</i> (26 janvier 2023, 1 481 participations [120 en personne et 1 361 en ligne]); • <i>La durabilité à l'ère de l'Anthropocène</i> (2 mars 2023, 323 participations [50 en personne et 273 en ligne]).

Leadership

ENGAGEMENTS	MESURES PRISES EN 2022-2023
Définir des sources de financement pour la mise en œuvre de cette stratégie, y compris un fonds vert et des partenariats d'entreprise.	<p>Le cycle de l'actuelle SDD est entièrement financé et la CCN a mis de côté des fonds pour la SDD 2023-2027. Les besoins de financement pour les différents champs d'action seront réévalués lorsque la prochaine SDD sera adoptée, soit vers la fin de 2023.</p> <p>La CCN a aussi défini d'autres sources de financement pour appuyer ses objectifs et ses mesures de développement durable. Cette année, elle a reçu de la part de CIMA+ un don de 10 000 \$ pour financer un projet de plantation d'arbres. CIMA+ s'est aussi engagée à verser 10 000 \$ en 2023-2024, également pour financer la plantation d'arbres. La CCN a travaillé avec Forêt Capitale à un projet de plantation d'arbres le long de la promenade de l'Aviation. En tout, Forêt Capitale a fait don de 200 arbres cette année, et la CCN entend continuer de travailler avec lui en 2023-2024.</p>
Organiser un atelier régional annuel sur la durabilité	La CCN a tenu régulièrement des réunions avec les villes de Gatineau et d'Ottawa pour discuter des mesures d'adaptation et d'atténuation à adopter relativement au changement climatique. À l'automne 2023, elle tiendra un atelier régional sur la durabilité.
Diriger par l'exemple, en appliquant des pratiques exemplaires de développement durable et de protection du patrimoine, notamment en incitant des partenaires à faire de même dans le cadre de sa fonction d'approbation fédérale.	<p>En matière de développement durable, la CCN fait preuve de leadership de plus d'une façon. Plusieurs éléments de la conception de bâtiments durables ont été intégrés au cahier des charges du futur bureau central de la CCN, situé au 80, rue Elgin, et une analyse des émissions de gaz à effet de serre a été réalisée pour ce projet. Ajoutons que les Lignes directrices de conception sûre pour les oiseaux ont aussi été intégrées au projet. Le futur bureau central sera moderne et accessible, et la priorité sera accordée à la durabilité et au confort des personnes.</p> <p>Les travaux réalisés pour améliorer les bâtiments patrimoniaux comprenaient l'achèvement de la remise en état de la résidence Rochon et plusieurs autres projets à l'étape de la conception; notamment ceux de la réhabilitation de la maison Strutt, de l'entrée principale de Rideau Hall et de bâtiments de Rideau Hall (rue Lisgar). Les principes de conception durable ont été appliqués à ces projets, et les priorités ont été soigneusement équilibrées avec les responsabilités en matière de préservation du patrimoine. Plus précisément, ces projets comprenaient de grandes améliorations aux systèmes mécaniques et électriques, ainsi que des améliorations stratégiques à l'enveloppe du bâtiment afin d'obtenir une meilleure performance thermique. Pour le projet de la rue Lisgar, qui en est à l'étape d'avant-projet, la Norme du bâtiment à carbone zéro est dans la mire. Pour atteindre les objectifs à cet égard, la CCN devra faire preuve d'innovation à chaque étape de conception et de construction afin de concilier les priorités en matière d'efficacité énergétique et de conservation du patrimoine.</p> <p>En raison de sa responsabilité en matière d'approbation fédérale de l'utilisation du sol, du design et des transactions immobilières en vertu de la loi sur la capitale nationale, la CCN exerce une grande influence dans la région. Cette influence lui a permis, par exemple, de faire inclure des mesures d'efficacité énergétique et de prévention des collisions d'oiseau au projet de réfection de la Place du Portage III de SPAC.</p> <p>Le projet d'aménagement d'un nouveau centre énergétique moderne, à Gatineau, a été approuvé à l'étape de l'avant-projet de conception. Une fois construit, ce centre fournira de l'énergie carboneutre au réseau énergétique de quartier qui relie plus de 80 bâtiments appartenant au gouvernement fédéral dans la région de la capitale nationale.</p>

Équité sociale

ENGAGEMENTS	MESURES PRISES EN 2022-2023
Mener une étude géospatiale tenant compte de la santé et du bien-être de la population et de l'équité sociale, pour guider les plans, les projets et les programmes, nouveaux ou renouvelés, de la CCN.	Une étude géospatiale socioéconomique des collectivités voisines des terrains gérés par la CCN a été mise à la disposition du personnel. L'un des objectifs de cette étude consistait à rendre disponibles les données recueillies et à explorer les diverses façons dont la CCN pourrait les incorporer à ses processus décisionnels.
Réviser le processus de gestion de projets et les outils d'établissement des priorités pour y intégrer le principe d'équité.	La révision du processus de gestion de projet a commencé, mais n'est pas encore terminée.
Fournir de la formation au personnel de la CCN sur la façon d'évaluer et d'améliorer l'équité sociale dans les plans, les projets et les programmes, et fournir au personnel de la formation sur le capital naturel.	La préparation de la formation à l'intention du personnel de la CCN est en cours.

Intégration du capital naturel dans la prise de décisions

ENGAGEMENTS	MESURES DE 2022-2023
Adopter une méthode de comptabilisation du capital naturel	<p>La CCN n'a pas encore adopté de méthode de comptabilisation du capital naturel. Elle continue de s'appuyer sur les révisions et mises à jour périodiques des normes du secteur public par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public.</p> <p>La CCN procède actuellement à une analyse de l'évolution de l'occupation des sols pour les terrains de la CCN en comparant la couverture des sols de 2014 et 2021. Les résultats de ces analyses pourraient être utilisés pour éclairer les processus de prise de décision en matière d'aménagement et de développement du territoire.</p>
Revoir le processus de gestion de projets et repenser les outils d'établissement des priorités pour y intégrer les valeurs du capital naturel.	La revue du processus de gestion des projets n'est pas encore commencée.
Communiquer l'importance des services écosystémiques que procurent les espaces verts de la CCN, et fournir de la formation sur le capital naturel au personnel de la CCN.	<p>La CCN utilise les médias sociaux, son site Web, des infolettres, des affiches et des imprimés pour informer le public sur l'importance de protéger les espaces verts et les habitats naturels de la région de la capitale nationale. Elle encourage aussi les gens à fréquenter ces espaces verts, pour leur santé physique et mentale.</p> <p>La CCN a encouragé la population à utiliser ses propriétés (sentiers, promenades, etc.) pour profiter de la nature de façon active. Elle l'a également sensibilisée à l'importance de respecter la faune et la flore, et de prendre soin des espaces verts qu'elle fréquente.</p> <p>La CCN n'a pas encore commencé à former son personnel sur l'utilisation des données sur le capital naturel en contexte de planification de projet et de prise de décision.</p>

Transparence et responsabilisation

ENGAGEMENTS	MESURES DE 2022-2023
Rendre compte des progrès réalisés au moyen du rapport annuel, du site Web et des comptes de médias sociaux de la CCN, et dans le cadre du processus de production de rapports de la <i>Loi fédérale sur le développement durable</i> .	<p>La CCN continue d'étoffer sa page Web sur la SDD, où elle indique maintenant la progression de chaque mesure et fait une mise à jour lorsqu'il y a du nouveau, par exemple lorsque des jalons sont atteints.</p> <p>La CCN a affiché plusieurs messages dans les médias sociaux pour rendre compte de divers aspects de la SDD.</p> <p>En 2024, elle commencera à rendre compte annuellement au Parlement de sa progression, comme cette loi oblige les entités désignées à le faire.</p>
Remédier aux lacunes en apportant des changements aux plans de mise en œuvre de la SDD, au besoin.	Au printemps 2022, le personnel de la CCN a établi les défis à relever pour mettre en œuvre la SDD 2018-2023 ainsi que les solutions possibles. Il s'ensuit que la SDD 2023-2027 contiendra des engagements qui contribueront à intégrer la durabilité à la planification, au fonctionnement et aux processus décisionnels de la CCN.

Berges de la rivière des Outaouais vues depuis le pont du Portage



Mesures et indicateurs

LÉGENDE

- ✓ La mesure pour atteindre la cible dans les délais est terminée ou en voie de l'être.
- Les travaux relatifs à cette mesure ont commencé, mais des problèmes sont survenus et ont entraîné le report de la date d'échéance du projet.
- ✗ La cible relative à cette mesure ne sera pas atteinte ou n'a pas été atteinte.
- 🤝 Mesures mises en œuvre en collaboration avec des partenaires régionaux.



Planche à rame sur la rivière des Outaouais devant le Parlement



Objectif 1 – Mesure relative au changement climatique

MESURES	À QUOI RESSEMBLERA LA RÉUSSITE?	DATE LIMITE	ÉTAT	RÉSULTATS ET COMMENTAIRES
1.1  Promouvoir le transport et la mobilité durables dans la région de la capitale nationale.	Le Plan stratégique du Sentier de la capitale a été renouvelé.	2019-2020		Le conseil d'administration de la CCN a approuvé le Plan stratégique du Sentier de la capitale en octobre 2020.
	La politique sur les promenades a été renouvelée.	2020-2021		La CCN prépare des lignes directrices pour la planification et la conception de ses promenades. Ces lignes directrices remplaceront les politiques de 1984 et procureront une vision contemporaine. Des éléments relatifs à la conception y seront détaillés ainsi que la nécessité d'assurer une cohésion avec les plans de la CCN. La nouvelle vision, les principes directeurs et les lignes directrices devront être cohérents avec la vision à long terme et les objectifs de développement durable de la CCN. Par exemple, ces éléments devraient favoriser la mobilité active dans un contexte sûr et durable; accroître la résilience aux aléas du climat; soutenir l'atténuation des effets du changement climatique; et offrir un meilleur accès au patrimoine naturel et culturel le long du réseau. La CCN compte soumettre le projet pour approbation en 2024. En 2022, le programme pilote de mobilité active sur les promenades de la CCN en était à sa troisième année. De mai à août 2022, 318 800 personnes ont emprunté les promenades de la CCN à Ottawa et à Gatineau.
	La Stratégie régionale de mobilité et de transport durables a été renouvelée.	2023-2024		Le Plan intégré à long terme sur les liens interprovinciaux , qui fait office de stratégie régionale de mobilité et de transport durables, a été adopté en 2022. Il présente une vision et des stratégies pour le transport interprovincial des personnes et des marchandises dans la région de la capitale nationale. Il guide la CCN et ses partenaires dans leur travail de mise en place d'un réseau de transport durable. Il s'attaque aux défis et aux incertitudes liés au transport, dans la région, maintenant et pour l'avenir. La CCN dresse actuellement un plan d'action avec les parties prenantes gouvernementales. L'une des premières mesures de ce plan d'action consistera à actualiser les données et les modèles de circulation avec de nouvelles données sur la mobilité (de 2022 et 2024). Une fois ces mises à jour effectuées le Plan intégré à long terme sur les liens interprovinciaux sera mis à jour et la pertinence des recommandations qu'il contient sera validée compte tenu de la vision et des principes qu'il contient.
1.2  Favoriser l'équilibre en ce qui a trait aux emplois, au logement et aux services, particulièrement dans les pôles d'emplois fédéraux et dans les grands projets d'aménagement nécessitant une approbation de l'utilisation du sol par la CCN.	Le nombre moyen de kilomètres parcourus à bord des véhicules personnels, pour se rendre dans les pôles d'emplois fédéraux, et en revenir, a diminué par rapport au niveau de référence de 2019.	2023-2024		Une enquête origine-destination a été réalisée à l'automne 2022. Ce projet est le fruit d'une concertation entre la CCN, les villes de Gatineau et d'Ottawa, la STO, le ministère des Transports de l'Ontario et le ministère des Transports du Québec. La taille de l'échantillon représentait environ 5 % des ménages de la région de la capitale nationale. Les données doivent maintenant être validées et prises en compte dans les modèles de transport régionaux, ce qui prendra jusqu'à la fin de 2023. Les modèles actualisés de transport régional seront prêts au début de 2024, moment auquel les kilomètres parcourus à bord d'un véhicule, et d'autres statistiques sur la mobilité, seront disponibles pour la région.
	Le pourcentage de véhicules personnels utilisés pour se rendre aux pôles d'emplois fédéraux, et en revenir, a diminué par rapport au niveau de référence de 2020.	2023-2024		Une enquête origine-destination a été réalisée l'automne 2022. Les données recueillies sont en cours de compilation en vue de leur intégration aux modèles de données. La CCN utilisera les résultats de cette enquête pour évaluer la possibilité de réduire les émissions de gaz à effet de serre découlant du navettage dans la région. Des modèles issus des données collectées au cours des enquêtes origine-destination et des enquêtes sur les déplacements par camion seront achevés cette année.

<p>1.3</p> <p>Promouvoir le réaménagement des friches industrielles excédentaires et des terrains de la CCN adjacents aux stations de transport en commun conformément aux plans de la CCN.</p>	<p>Au moins 23 ha de terrain sont assortis d'un contrat de décontamination et d'aménagement.</p>	<p>2023-2024</p>	<p>✓</p>	<p>En avril 2022, le terrain de la bibliothèque a été vendu à une société privée en vue de son aménagement. Ce terrain est situé aux plaines LeBreton et couvre 1,1 ha. Depuis 2018, la CCN a vendu 17,4 ha de friches industrielles excédentaires adjacentes aux stations de transport, pour qu'elles soient aménagées.</p>
<p>1.4 </p> <p>Évaluer les risques des effets du changement climatique sur les biens, les programmes et les services de la CCN, et élaborer un plan de résilience et d'adaptation au climat.</p>	<p>Une étude de recherche sur la patinoire du canal Rideau a été réalisée.</p>	<p>2019-2020</p>	<p>✓</p>	<p>L'évaluation des risques liés aux effets du changement climatique sur la patinoire du canal Rideau a pris fin en 2021.</p> <p>Les risques en début de saison se sont révélés plus importants que les risques en fin de saison. La CCN s'est donc concentrée sur les mesures d'adaptation s'appliquant à la période de formation de la glace, afin de ne pas retarder le début de la saison de patinage. Pour ce faire, elle s'est associée à l'Université Carleton pour tester, sur quatre ans, divers moyens de rendre la glace plus résiliente. Afin de soutenir la recherche en cours, l'équipe de recherche continue de recueillir des données de base sur les conditions du canal. Des canons à neige ont été testés, cette année, dans l'espoir que la saison de patinage commence plus tôt, mais le temps exceptionnellement doux a empêché l'ouverture de la patinoire.</p>
	<p>Une étude de recherche sur les biens, les programmes et les services a été réalisée.</p>	<p>2020-2021</p>	<p>✓</p>	<p>Une évaluation de la vulnérabilité et des risques liés aux changements climatiques a été réalisée en 2022. Cette étude a permis d'évaluer les plus grandes vulnérabilités et les plus grands risques auxquels seront exposés les actifs bâtis et naturels de la CCN ainsi que ses activités et ses programmes, de 2021 à 2100 et en vertu de deux scénarios quant aux émissions.</p> <p>Cette étude a révélé que les facteurs climatiques suivants présentent les risques les plus importants pour la réalisation du mandat de la CCN : étés plus chauds et plus humides; précipitations de courte durée, de forte intensité et soutenues; et phénomènes météorologiques extrêmes (tempêtes de verglas, tornades, etc.). Les éléments les plus à risque sont les bâtiments, l'infrastructure bâtie de même que les ressources naturelles et les parcs.</p> <p>Les résultats de cette étude serviront à élaborer un plan d'adaptation au climat.</p>
	<p>Un plan de résilience et d'adaptation au changement climatique a été établi.</p>	<p>2022-2023</p>	<p>➔</p>	<p>Le plan décennal d'adaptation au climat est en cours de préparation et sera terminé à l'automne 2023.</p>
	<p>Tous les projets de la CCN tiennent compte de l'adaptation au changement climatique.</p>	<p>2023-2024</p>	<p>➔</p>	<p>Puisque le plan d'adaptation au climat ne sera pas terminé avant l'automne 2023, l'adaptation au changement climatique ne sera pas officiellement incorporée aux projets de la CCN au cours de la période que couvre la SDD 2018-2023.</p> <p>Cela dit, le personnel prend déjà en compte le changement climatique dans certains projets. Par exemple, l'impact du changement climatique sur le nombre de jours de patinage et la formation de la glace de la patinoire du canal Rideau a été étudié; les pratiques de damage des sentiers d'hiver dans le parc de la Gatineau ont été modifiées, de manière à pouvoir travailler avec moins de neige; les sentiers endommagés par les inondations ont été réparés, de manière qu'ils résistent aux prochaines inondations; les risques climatiques seront pris en compte au cours de la rénovation du futur bureau central de la CCN, situé au 80, rue Elgin; et un outil d'évaluation des risques climatiques, qui servira à évaluer les risques pour les projets et à déterminer les mesures de conception résilientes, est en cours de préparation.</p> <p>Le plan à venir comprendra aussi des mesures pour intégrer au processus décisionnel la prise en compte du changement climatique.</p>
<p>1.5</p> <p>Installer des bornes de recharge pour véhicules électriques dans les stationnements de la CCN.</p>	<p>Il y a au moins 10 bornes de recharge pour véhicules électriques sur les terrains de la CCN.</p>	<p>2021-2022</p>	<p>✓</p>	<p>En tout, cinq bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées à quatre endroits : dans les stationnements P1, P11 et P20, dans la Ceinture de verdure et au parc Rockliffe. Il y a maintenant 17 bornes de recharge sur les terrains de la CCN, dont 6 sont utilisables par le public.</p>



Objectif 2 – Un gouvernement à faible émission de carbone

MESURES	À QUOI RESSEMBLERA LA RÉUSSITE?	DATE LIMITE	ÉTAT	RÉSULTATS ET COMMENTAIRES
2.1 Effectuer des vérifications de la consommation d'énergie des bâtiments résidentiels, commerciaux et des résidences officielles.	Au moins 75 % des bâtiments dont est propriétaire la CCN et qui consomment de l'énergie ont été audités.	2021-2022		En date de mars 2023, 20 % des bâtiments de la CCN qui consomment de l'énergie avaient été audités : presque toutes les résidences officielles, et leurs dépendances; 5 % des bâtiments commerciaux; et 15 % des bâtiments agricoles. La CCN s'attend à réaliser 15 autres audits de bâtiments commerciaux d'ici l'été 2023. Des fonds ont été réservés afin de poursuivre l'audit des bâtiments résidentiels, agricoles et commerciaux restants en 2023-2024.
2.2 Intégrer une analyse des émissions de gaz à effet de serre dans les projets de rénovation et de construction, en tenant compte des lignes directrices des meilleures pratiques pour les lieux et les immeubles patrimoniaux ¹ .	Une méthode d'analyse des émissions de gaz à effet de serre est adoptée.	2020-2021		La CCN a commencé à préparer son plan d'atténuation des impacts climatiques. Elle a fait appel à une société consultante pour dresser un plan de carboneutralité pour son portefeuille immobilier. Ce plan comprendra des mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de ses bâtiments. La SDD 2023-2027 rendra obligatoires les analyses de coût liées au cycle de vie des gaz à effet de serre (par projet), dans le but que soit évalué le potentiel de réduction des émissions la valeur de l'investissement pour cette mesure. De telles analyses pourraient suggérer des stratégies et des interventions qui conviennent aux propriétés patrimoniales.
	Au moins 75 % des projets utilisent une analyse des émissions de gaz à effet de serre.	2021-2022		L'achèvement du plan de carboneutralité pour le portefeuille immobilier, qui servira à évaluer les émissions de gaz à effet de serre émis par le portefeuille immobilier de la CCN, est prévu pour le 31 mars 2024. Entretemps, la planification de plusieurs projets entrepris par la CCN comprend la réduction des émissions de gaz à effet de serre, comme ceux du pavillon de la plage Westboro; du 80, rue Elgin; et du camping du lac Philippe. Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, certains bâtiments ont été rénovés en y ajoutant de l'isolant ou en y installant des systèmes électriques plus efficaces lorsque cela était possible. Par exemple à La Ferme, la résidence officielle du président de la Chambre des communes, les rénovations comprennent l'installation d'un système électrique moderne et le remplacement, par des composants électriques, des composants du système au gaz propane qui ont atteint la fin de leur cycle de vie.
2.3 Faire le suivi de la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments et des terrains de la CCN, y compris des installations nouvellement louées et celles dont le bail a été renouvelé.	Au moins 75 % des bâtiments dont est propriétaire la CCN et qui consomment de l'énergie ont fait l'objet d'un suivi dans ENERGY STAR Portfolio Manager.	2019-2020		Les données énergétiques de tous les bâtiments que possède ou gère la CCN sont désormais traitées à l'aide du logiciel de gestion des énergies propres RETScreen, qui offre plus d'outils d'analyse qu'ENERGY STAR Portfolio Manager. Le plan de carboneutralité pour le portefeuille immobilier, dont l'achèvement est prévu pour le 31 mars 2024, facilitera l'estimation de la consommation énergétique des bâtiments que la CCN possède, mais ne gère pas.
	La CCN a réduit ses émissions CO ₂ des champs d'application 1 et 2 de 40 % par rapport à l'année de référence 2005.	2030-2031		Pour l'exercice 2021-2022, les émissions de gaz à effet de serre de la CCN s'élevaient à 1 908 t de CO ₂ . Comparativement à l'exercice de référence 2005-2006, la CCN a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 61 %. Elle a donc déjà atteint sa cible, qui était de réduire ses émissions de 40 % d'ici 2030. Pour atteindre la nouvelle cible fédérale de « zéro émissions nettes » d'ici 2050, la CCN continuera de réduire considérablement la consommation d'énergie de ses bâtiments. Son plan d'atténuation des impacts climatiques, déployé en 2022, établira la marche à suivre pour les prochaines années à venir.
2.4 Adopter des normes minimales en matière d'efficacité énergétique et d'utilisation efficace de l'eau pour les travaux de rénovation et de construction réalisés sur les terrains de la CCN, y compris dans ses immeubles patrimoniaux.	Des normes minimales en matière d'efficacité énergétique et l'utilisation efficace de l'eau ont été adoptées.	2021-2022		La prochaine SDD de la CCN s'harmonisera aux normes d'efficacité énergétique énoncées dans la SFDD 2022-2026, notamment en ce qui concerne la construction de tout nouveau bâtiment selon une norme de carboneutralité et la priorité aux économies de gaz au cours des grandes rénovations. Le plan de carboneutralité pour le portefeuille immobilier de la CCN indiquera les mesures à prendre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans son parc immobilier, bâtiments patrimoniaux y compris. Actuellement, lorsqu'elle modernise ses bâtiments, la CCN installe de l'équipement à faible débit et utilise des lacs ou des cours d'eau pour irriguer ses terres lorsque c'est possible. En vertu de la SDD 2023-2027, la CCN commencera à consigner la consommation d'eau de ses bâtiments pour savoir si l'adoption d'autres mesures d'économie de l'eau s'impose.
2.5 Acheter des véhicules à émission nulle ou hybrides pour la flotte de la CCN.	Au moins 75 % des nouveaux véhicules utilitaires légers ajoutés chaque année à la flotte de la CCN sont des véhicules à émission nulle ou hybrides.	2023-2024		En 2022-2023, tous les véhicules utilitaires légers admissibles achetés étaient à émission nulle ou hybrides.

¹ https://www.historicplaces.ca/media/49490/resilience_fr_20%20juin2016.pdf et <https://www.historicplaces.ca/media/18081/81468-parks-s+g-fre-web2.pdf>

<p>2.6 Mettre en œuvre une politique d'approvisionnement écologique pour les biens et les services.</p>	<p>Une politique d'approvisionnement écologique prévoyant l'analyse du cycle de vie a été adoptée.</p>	<p>2020-2021</p>	<p>✓</p>	<p>Au printemps 2022, la CCN a adopté une politique d'approvisionnement écologique qui s'harmonise à celle du SCT. Dans un deuxième temps, elle compte mettre à jour les Lignes directrices concernant les achats écologiques, qui aideront le personnel à intégrer aux contrats d'approvisionnement ses exigences de durabilité. Ce travail sera effectué dans le cadre de la SDD 2023-2027.</p>
<p>2.7 Investir dans les mesures favorisant les moyens de transport à faibles émissions de carbone, afin de réduire les émissions liées au navetage et aux déplacements professionnels du personnel.</p>	<p>La CCN a effectué un suivi des émissions de CO₂ liées aux déplacements professionnels du personnel, y compris la haute direction.</p>	<p>2020-2021</p>	<p>➔</p>	<p>Le suivi des émissions de gaz à effet de serre occasionnées par les déplacements professionnels du personnel a été retardé en raison de la pandémie de COVID-19. Seules celles des voyages en avion ont été calculées.</p>
	<p>Le pourcentage des trajets de navetage du personnel effectués par des moyens de transport à faibles émissions de carbone a augmenté de 10 % par rapport au niveau de référence de 2012.</p>	<p>2023-2024</p>	<p>➔</p>	<p>Le suivi de cette mesure a été retardé en raison de la pandémie. Il se terminera dans le cadre de la prochaine SDD. Il faut savoir qu'au cours de la pandémie, le télétravail et les réunions virtuelles sont devenus chose courante. Après la pandémie, la CCN conservera un modèle hybride, ce qui affectera sans doute ses émissions provenant du navetage de son personnel. La société d'État compte rénover le futur bureau central du 80, rue Elgin de manière à y aménager des espaces de travail adaptés à un modèle de travail hybride.</p>
	<p>Le pourcentage des déplacements professionnels locaux du personnel qui utilise un moyen de transport à faibles émissions de carbone a augmenté de 10 % par rapport au niveau de référence de 2012.</p>	<p>2023-2024</p>	<p>➔</p>	<p>Depuis la pandémie, le télétravail et les réunions virtuelles sont chose courante. Ainsi, le nombre de déplacements du personnel à partir des bureaux de la CCN pour se rendre sur une propriété ou à des réunions a beaucoup diminué. Cette tendance est susceptible de perdurer puisque les gens travaillent plus qu'avant de la maison. Cet indicateur devra être revu une fois bien ancrées les nouvelles habitudes de télétravail.</p>
<p>2.8  Réduire la quantité de déchets envoyés aux sites d'enfouissement qui proviennent des aires publiques et des activités de la CCN.</p>	<p>Chaque année, au moins 90 % des déchets produits par la démolition de bâtiments se trouvant sur des terrains de la CCN sont détournés des sites d'enfouissement.</p>	<p>2018-2019</p>	<p>✓</p>	<p>Il y a eu six démolitions en 2022-2023, et 91 % des déchets produits au cours de cinq de ces démolitions ont été détournés des sites d'enfouissement. Les données sont en cours de collecte pour le dernier projet de démolition.</p>
	<p>Chaque année, au moins 80 % des déchets produits par les activités liées à la patinoire du canal Rideau sont détournés des sites d'enfouissement.</p>	<p>2018-2019</p>	<p>✓</p>	<p>Le temps exceptionnellement doux a empêché l'ouverture de la patinoire du canal Rideau pour la saison 2022-2023. Cette cible a été atteinte les années précédentes.</p>
	<p>Chaque année, au moins 60 % des déchets provenant des bureaux de la CCN sont détournés des sites d'enfouissement.</p>	<p>2019-2020</p>	<p>➔</p>	<p>Une fois de plus, le faible nombre des effectifs en présentiel a fait que le volume de déchets produits était inférieur à celui des années précédant la crise sanitaire. Pour 2022-2023, un audit des déchets réalisé au 40, rue Elgin (qui abrite des locataires en plus de la CCN) a révélé que 46,6 % des déchets produits étaient recyclés ou réutilisés. Ce pourcentage est moindre que celui des années précédentes. La raison de cette diminution est inconnue, mais il faut savoir qu'aucune campagne de sensibilisation au détournement des déchets n'a été menée pendant la pandémie. À l'avenir, la CCN auditera le traitement des déchets pour ses locaux seulement.</p>
	<p>Chaque année, au moins 50 % des déchets produits lors des événements majeurs qui se tiennent sur les terrains de la CCN sont détournés des sites d'enfouissement.</p>	<p>2019-2020</p>	<p>✗</p>	<p>En moyenne, 31 % des déchets produits au cours du RBC Ottawa Bluesfest, un événement majeur sur les terrains de la CCN, a été détourné des sites d'enfouissement. Aucune donnée n'a été recueillie pour d'autres événements majeurs sur les terrains de la CCN. La CCN continuera de veiller à l'application de ses lignes directrices environnementales pour les événements qui se déroulent sur ses terrains.</p>
	<p>Chaque année, au moins 60 % des déchets provenant du corridor du canal Rideau sont détournés des sites d'enfouissement.</p>	<p>2023-2024</p>	<p>✗</p>	<p>L'année dernière, une analyse des déchets collectés dans le corridor du canal Rideau a révélé un taux de contamination critique, principalement à cause des déchets canins. Les sites de traitement régionaux qui acceptent ce type de déchets sont actuellement au maximum de leur capacité. C'est pourquoi la CCN a conclu qu'il ne sera pas possible d'atteindre cette cible. Par conséquent, le budget prévu pour cet indicateur sera plutôt alloué à l'installation de matériel de collecte du recyclage sur le boulevard de la Confédération en 2022, en partenariat avec la Ville d'Ottawa. Une poubelle à compartiments a été choisie et fait actuellement l'objet d'un examen en vue de son approbation.</p>



Objectif 3 – Infrastructure moderne et résiliente

MESURES	À QUOI RESSEMBLERA LA RÉUSSITE?	DATE LIMITE	ÉTAT	RÉSULTATS ET COMMENTAIRES
3.1 Adopter des lignes directrices sur la gestion des eaux pluviales, afin de réduire les effets du ruissellement sur la qualité de l'eau et sa quantité.	Des lignes directrices sur la gestion des eaux pluviales ont été adoptées.	2019-2020		La CCN a rédigé des lignes directrices sur la gestion des eaux pluviales. Lorsqu'elles seront adoptées, elles s'appliqueront à tout nouveau projet et aux rénovations.
	Tous les nouveaux projets appliquent des lignes directrices sur la gestion des eaux pluviales.	2023-2024		Même si les lignes directrices sur la gestion des eaux pluviales ne sont pas encore en vigueur, la planification de nombreux projets tient quand même compte du ruissellement des eaux de pluie. Cette année, d'importantes réparations ont été apportées à l'égout pluvial principal de Rideau Hall. Le réseau de drainage des eaux pluviales a été amélioré afin de mieux séparer les eaux pluviales des conduites sanitaires. Pour améliorer le captage de l'eau et la gestion des eaux pluviales, des végétaux qui boivent beaucoup et poussent bien dans un sol gorgé d'eau ont été plantés sur la propriété.
3.2 Évaluer les risques d'inondation pour les biens et les opérations de la CCN se trouvant dans les zones inondables à récurrence de 100 ans et 350 ans.	Une évaluation des risques d'inondation a été réalisée.	2020-2021		Grâce aux données fournies par trois offices de protection de la nature (Rideau Valley, South Nation et Mississippi Valley), la CCN a obtenu des cartes à jour des zones inondables indiquant les plaines inondables à récurrence de 100 ans et de 350 ans (côté ontarien) et a mis ces cartes à la disposition de son personnel à des fins de prise de décision et de planification de projets. La CCN mettra à jour ses cartes des berges du côté québécois lorsque de nouvelles données seront disponibles. La récente évaluation de la vulnérabilité et des risques liés aux changements climatiques a révélé que les biens de la CCN se trouvant dans la plaine inondable à récurrence de 100 ans sont déjà menacés en cas de précipitations abondantes de longue durée, et que le risque augmente proportionnellement à l'accroissement de la puissance des précipitations.



Objectif 4 : Énergie propre

MESURES	À QUOI RESSEMBLERA LA RÉUSSITE?	DATE LIMITE	ÉTAT	RÉSULTATS ET COMMENTAIRES
4.1 Évaluer le potentiel en énergie renouvelable des terrains et des bâtiments de la CCN, afin d'accroître la proportion de systèmes autonomes de production d'énergie renouvelable.	Une évaluation du potentiel en énergie renouvelable des terrains de la CCN a été réalisée.	2020-2021		La CCN a entamé l'élaboration d'un plan d'atténuation des impacts climatiques qui comprendra une évaluation du potentiel en énergie renouvelable de ses terrains et bâtiments.
4.2 Faciliter la connexion des édifices fédéraux appartenant à la CCN au réseau énergétique de quartier de SPAC.	Le nombre de bâtiments fédéraux et appartenant à la CCN qu'il est prévu de connecter au réseau énergétique de quartier de SPAC a augmenté.	2023-2024		La CCN a relié dix immeubles le long de la promenade Sussex et de la rue York. Des discussions sont en cours avec SPAC au sujet des raccordements futurs et des échanciers.



Objectif 5 – Lacs et cours d'eau vierges

MESURES	À QUOI RESSEMBLERA LA RÉUSSITE?	DATE LIMITE	ÉTAT	RÉSULTATS ET COMMENTAIRES
5.1 Prioriser et restaurer les berges dégradées des cours d'eau et des lacs sur les terrains de la CCN afin d'améliorer l'intégrité des écosystèmes.	Une évaluation du patrimoine archéologique menacé se trouvant sur les terrains riverains de la CCN a été réalisée.	2021-2022	✓	L'évaluation du patrimoine archéologique menacé se trouvant sur les terrains riverains de la CCN se poursuit. L'activité principale du programme d'archéologie de la CCN est le projet d'évaluation et de sauvegarde du patrimoine archéologique. Ce projet de longue haleine vise à lutter contre l'érosion des ressources archéologiques qui se trouvent sur les berges gérées par la CCN. En cours depuis 2018, ses activités se sont concentrées sur la surveillance des sites archéologiques préeuropéens sur la rive de la rivière des Outaouais jouxtant le parc du Lac-Leamy et le parc Jacques-Cartier. En 2022, le projet s'est concentré sur la collecte intensive d'artefacts aux sites archéologiques précontacts situés sur les berges érodées de la rivière des Outaouais ainsi que sur des fouilles de sauvetage expérimentales à trois de ces sites. Ce travail facilitera l'élaboration d'une stratégie de fouilles maximisant la récupération des informations culturelles les plus « significatives » possible. En 2023, l'école de fouilles archéologiques Anishinàbe Objibikan effectuera des collectes en surface et des excavations de sauvetage.
	Les berges dégradées ont été recensées et priorisées.	2019-2020	✓	Le recensement des berges dégradées, sur l'ensemble des terrains de la CCN, et l'établissement de l'ordre de priorité de leur restauration sont terminés. Cependant, compte tenu de l'impact répété des inondations et des modifications à l'utilisation du sol, le travail lié à cette mesure est toujours en cours.
	Au moins 25 % des berges hautement prioritaires ont été stabilisées et restaurées.	2023-2024	✓	Le travail de stabilisation et de restauration des berges hautement prioritaires a nécessité le déplacement d'un tronçon du sentier de la Rivière-Gatineau pour tenir compte du mouvement de la berge et réduire les risques pour la sécurité (au parc du Lac-Leamy). Les travaux de restauration le long de la rive nord de la rivière des Outaouais sont en cours, et le début des travaux autour du lac Leamy et du ruisseau Meech est prévu pour 2023.
5.2 Continuer de protéger les corridors riverains sur les propriétés louées.	Chaque année, des mesures de protection des milieux riverains sont ajoutées aux nouveaux baux.	2023-2024	✓	Aucun nouveau bail n'a été signé cette année pour une propriété adjacente à un cours d'eau. Tous les baux agricoles comprennent les clauses de la protection des berges dictées par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario et des offices régionaux de protection de la nature. Ces baux prévoient notamment une zone tampon d'au moins trois mètres le long des plans d'eau, y compris les étangs, les ruisseaux, les fossés et tout autre cours d'eau. Pour tous les autres types de baux, des mesures de protection des milieux riverains doivent être prises pour tout projet réalisé sur un terrain adjacent à une berge.



Objectif 6 – Terres et forêts gérées durablement

MESURES	À QUOI RESSEMBLERA LA RÉUSSITE?	DATE LIMITE	ÉTAT	RÉSULTATS ET COMMENTAIRES
6.1  Adopter et mettre en œuvre une stratégie sur les forêts qui tient compte de la valeur de patrimoines naturel et culturel, et qui est axée sur la protection des arbres en milieu urbain.	Une stratégie sur les forêts, qui tient compte de la valeur des patrimoines naturel et culturel et qui est axée sur la protection des arbres en milieu urbain, a été adoptée.	2019-2020	✓	<p>En avril 2021, la CCN lançait la Stratégie sur les forêts. Cette stratégie oriente la façon dont l'organisation gère les forêts et les arbres sur ses terrains. Elle porte essentiellement sur les arbres et les forêts en zones urbaines, mais aussi sur les arbres et les forêts en milieu naturel, comme la Ceinture de verdure et le parc de la Gatineau.</p> <p>La mise en œuvre de la Stratégie sur les forêts se déroule bien. En 2022-2023, l'équipe de foresterie de la CCN s'est concentrée sur ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> visiter la limite de la Ceinture de verdure, pour évaluer les besoins d'élagage et d'entretien; mettre à jour l'étude sur le couvert forestier, réalisée en 2019, à l'aide de nouvelles données et en collaboration avec les villes de Gatineau et d'Ottawa; mettre à jour l'inventaire de la forêt urbaine. <p>Ce travail de terrain a également permis d'observer certains facteurs qui pourraient nuire à la santé et à la croissance des arbres, comme le compactage du sol et les blessures. Les priorités du plan de travail de 2023 consistent à trouver des solutions durables pour résoudre ces problèmes et à relever les défis liés au dérécho de mai 2022.</p>
	Au moins 100 000 arbres ont été plantés.	2022-2023	➔	<p>Dans son rapport annuel de 2019-2020, la CCN a indiqué que cet objectif ne serait pas atteint dans les délais prévus. Il est maintenant pris en charge dans la Stratégie sur les forêts de la CCN, et la date limite pour atteindre 100 000 arbres plantés est maintenant 2026. La CCN a déjà trouvé des lieux de plantation pour les arbres et procédera à leur plantation progressive au cours des quatre prochaines années, par ordre de priorité.</p> <p>Depuis le début du projet, en 2014, environ 25 000 arbres ont été plantés.</p>

6.2  Contrôler, en collaboration avec les intervenants de la région, la propagation des espèces de plantes envahissantes.	Une approche coordonnée concernant le contrôle des espèces envahissantes a été adoptée.	2020-2021		En partenariat avec certains organismes régionaux, la CCN continue de lutter activement contre les espèces envahissantes sur ses terrains. Elle mène annuellement des opérations visant à éradiquer ces espèces, dans le cadre de sa gestion des terrains et d'une série de projets bénévoles.
6.3  Favoriser la connectivité des écosystèmes et des habitats naturels dans la région de la capitale nationale.	Des corridors potentiels ont été définis sur les terrains de la CCN et sur les terrains situés à côté ou près de ceux-ci.	2023-2024		À la suite de l'adoption du Plan directeur du parc de la Gatineau, en 2021, un programme a été mis sur pied pour protéger les corridors écologiques et faciliter la protection, par des organismes partenaires, des terrains de haute valeur écologique. Dans le cadre de ce programme, la CCN s'est associée à Action Chelsea pour le respect de l'environnement et à Conservation de la nature Canada pour la conservation à perpétuité plus de 44 ha d'habitat de grande valeur.
6.4 Renouveler le Plan d'action sur les ressources naturelles de la CCN, qui prévoit notamment l'amélioration de la biodiversité sur les terrains de la CCN.	Le Plan d'action sur les ressources naturelles de la CCN a été actualisé. Au moins 15 projets ont été réalisés.	2018-2019 2022-2023	 	Cette mesure a été entièrement mise en œuvre. Le financement du Plan d'action sur les ressources naturelles a été renouvelé à perpétuité, compte tenu de son importance pour la CCN. En 2022-2023, la CCN a mené des recherches sur les espèces en péril, en partenariat avec Environnement et Changement climatique Canada, et réalisé des projets de surveillance de la santé des écosystèmes. Les recherches effectuées comprenaient des études sur le plongeon huard et les grenouilles; l'échantillonnage de la qualité des eaux de surface; une étude sur la présence d'oiseaux nicheurs dans les secteurs urbains du côté du Québec; et une étude sur les espèces exotiques envahissantes. Une étude sur le myriophylle en épi a également été menée au lac Philippe. Cette étude a nécessité l'installation de 3 200 m ² de toile en jute sur le lit du lac, afin de restaurer l'habitat des poissons.



Objectif 7 – Populations d'espèces sauvages en santé

MESURES	À QUOI RESSEMBLERA LA RÉUSSITE?	DATE LIMITE	ÉTAT	RÉSULTATS ET COMMENTAIRES
7.1 Adopter, pour les bâtiments et les terrains fédéraux, des normes de conception architecturale et d'aménagement paysager sûres pour les oiseaux, afin de réduire l'impact qu'ont ces activités sur les oiseaux.	Des normes sécuritaires pour les oiseaux ont été adoptées. Des normes sûres pour les oiseaux sont appliquées pour tous les nouveaux projets mis en œuvre chaque année.	2019-2020 2023-2024	 	Cet indicateur a été atteint en 2020-2021 avec la publication des Lignes directrices de conception sûre pour les oiseaux . Des lignes directrices de conception sûre pour les oiseaux s'appliquent à tous les projets approuvés par la CCN. À l'automne 2022, la CCN a apporté des améliorations aux fenêtres de tous les relais du parc de la Gatineau. Conformément aux lignes directrices de la CCN, un motif de points blancs disposés symétriquement a été apposé sur l'extérieur des fenêtres. Ce motif adhésif est conçu pour nuire à la réflexion de la lumière, ce qui rend le verre plus perceptible pour les oiseaux. D'autres projets encore au stade préliminaire tiendront compte des risques pour les oiseaux dans leur conception, dont les projets de design du bâtiment, au 80, rue Elgin, et d'améliorations à la maison Strutt.
7.2 Acquérir des données sur la classification écologique des terrains et les analyser en vue de localiser et de protéger l'habitat potentiel d'espèces en péril.	Des données ont été acquises et analysées concernant les aires naturelles désignées. Des données ont été acquises et analysées concernant d'autres terrains naturels.	2021-2022 2023-2024	 	Il s'agit d'une mesure en continue. La CCN utilise les données sur la classification écologique des terrains, en combinaison avec des systèmes d'images et d'information géographique télé-observées, pour cartographier et évaluer les attributs des habitats. Ceci en vue de localiser et de protéger les espèces et les habitats préoccupants en matière de conservation. Ces données fournissent une analyse plus poussée qu'en utilisant uniquement la classification écologique. La base de données sur les espèces en péril est continuellement mise à jour pour inclure les espèces nouvellement désignées, les nouvelles observations, diverses validations et les changements dans la désignation des habitats. Les biologistes de la CCN poursuivent leur examen des propositions visant à désigner de nouveaux habitats essentiels pour les espèces en péril sur les terrains de la CCN, tout en tenant compte des données écologiques récentes et de leur connaissance des zones concernées, et fournissent à Environnement et Changement climatique Canada des commentaires à ce propos.

7.3 Créer un programme d'aménagement paysager favorisant l'habitat des pollinisateurs.	Des lignes directrices sur l'habitat des pollinisateurs ont été adoptées.	2020-2021		La CCN est en train de préparer des lignes directrices sur l'habitat des pollinisateurs, pour faciliter la conservation des habitats naturels et de la végétation qui réduisent les dommages causés aux pollinisateurs; améliorer les habitats existants grâce à des méthodes favorisant la richesse et la diversité des pollinisateurs; et créer de nouveaux habitats. L'achèvement de ces lignes directrices est prévu pour 2023-2024.
	Le nombre d'hectares de nouveaux habitats pour les pollinisateurs a augmenté.	2022-2023		L'aménagement du sentier des Plaines-LeBreton , y compris l'aménagement paysager, s'est terminé à la fin du printemps 2022. Ce projet a permis de créer un habitat de 0,135 ha pour les pollinisateurs. À la fin de l'automne 2022, le projet de l' île Victoria ajoutait un habitat de 0,15 ha pour les pollinisateurs. En tout, la CCN a aménagé 3,485 ha pour les pollinisateurs depuis 2018. Cette superficie représente 1,2 fois celle du parc de la Confédération.
7.4 Établir des lignes directrices afin de réduire la mortalité de la faune sur les routes.	Un projet de recherche a été réalisé pour guider la prise de décisions concernant l'incidence des routes sur la faune.	2023-2024		En plus de l'accord de recherche pluriannuel qu'il a conclu avec l'Université Carleton pour surveiller et étudier l'impact des routes sur les populations animales et les aires naturelles de la Ceinture de verdure, le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) a réalisé une étude sur la mortalité routière le long de quatre routes entourant le parc de la Gatineau. Les données recueillies ont permis de déterminer les principaux points de collision, lesquels feront l'objet d'une table ronde organisée par le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec.



Objectif 8 – Alimentation durable

MESURES	À QUOI RESSEMBLERA LA RÉUSSITE?	DATE LIMITE	ÉTAT	RÉSULTATS ET COMMENTAIRES
8.1 Créer une campagne de promotion des aliments produits localement sur les terrains de la CCN.	Une campagne de promotion des aliments produits localement a été lancée.	2020-2021		La campagne de promotion des aliments produits localement lancée en 2018 se poursuit. Cette campagne n'a pas changé cette année.
8.2 Élaborer une stratégie de production alimentaire en milieu urbain en complément de la Stratégie en matière d'alimentation et d'agriculture durable.	Une stratégie de production alimentaire en milieu urbain a été créée.	2022-2023		La stratégie de production alimentaire en milieu urbain ne sera pas achevée dans le cadre de la Stratégie de développement durable 2018-2023. En revanche, la CCN révisera sa Stratégie en matière d'alimentation et d'agriculture durable.
	Cinq nouveaux partenariats ont été établis pour mettre en œuvre la stratégie de production alimentaire en milieu urbain.	2022-2023		Cet indicateur est annulé et la CCN concentrera ses efforts sur la révision de sa Stratégie en matière d'alimentation et d'agriculture durable.
8.3 Améliorer la conservation ainsi que la qualité du sol et des ressources en eau.	Cinq projets mis en œuvre (projets appliquant les meilleures pratiques de gestion, projets pilotes ou projets de recherche) visent à acquérir et à analyser des données sur la santé et la qualité des sols.	2023-2024		Aucun nouveau projet n'a été entrepris en 2022-2023, mais la CCN continue de travailler en étroite collaboration avec les locataires de propriétés agricoles afin d'encourager les pratiques agricoles durables.
8.4 Diversifier les cultures sur les terres agricoles servant à des activités de monoculture, et accroître la production alimentaire sur les terres agricoles existantes de la Ceinture de verdure.	Une évaluation des aliments produits ou qui pourraient être produits sur les terres de la CCN a été réalisée (type, qualité et quantité).	2020-2021		Cette année, la CCN a mené des enquêtes sur ses terres agricoles afin de recueillir des données sur la location et l'utilisation des propriétés agricoles dans la Ceinture de verdure. Les résultats obtenus bonifieront les données collectées en 2019 et aideront à élaborer une stratégie pour une agriculture et une alimentation durable.
	Dans la Ceinture de verdure, au moins 200 ha de terres agricoles existantes ont été convertis à la production alimentaire.	2021-2022		Cette année, aucune autre terre n'a été convertie à la production alimentaire. En tout, 528 ha ont été convertis.



Objectif 9 – Rapprocher les Canadiens de la nature

MESURES	À QUOI RESSEMBLERA LA RÉUSSITE?	DATE LIMITE	ÉTAT	RÉSULTATS ET COMMENTAIRES
<p>9.1 </p> <p>Établir de nouveaux partenariats avec des organismes locaux pour exécuter, sur les terrains de la CCN, des programmes et des projets de sensibilisation et de participation citoyenne sur la conservation de la nature et la biodiversité.</p>	<p>La fréquentation des parcs et des espaces verts de la CCN (bénévolat, participation, fréquentation en général) a augmenté grâce à de nouveaux partenariats.</p>	2020-2021		<p>De nombreuses personnes ont bénévolement donné de leur temps en 2022-2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 24 scientifiques bénévoles ont relevé les traces d'animaux dans le parc de la Gatineau cet hiver; • 64 bénévoles ont recensé les plongeurs huard, les faucons pèlerins, les grenouilles et les papillons monarques; • 20 bénévoles ont aidé les Amis du parc de la Gatineau à lutter contre les espèces envahissantes; • 116 bénévoles ont consacré 1 664 heures à l'entretien des sentiers du parc de la Gatineau; • la CCN a formé un nouveau partenariat avec Sors dehors (Fédération canadienne de la faune et de la flore) et huit jeunes ont participé à deux corvées; • 44 bénévoles ont consacré 1 578 heures à patrouiller dans les sentiers du parc de la Gatineau cet été et cet automne, et 65 ont patrouillé les pistes cet hiver. • 10 bénévoles ont « adopté un sentier » dans le parc de la Gatineau, vérifiant l'état de leur entretien, faisant rapport de leurs observations et guidant les personnes qui participaient aux corvées. <p>En septembre 2022, la CCN a fourni des arbres et des arbustes aux Amis du parc Hampton qui les ont plantés à des endroits qui avaient été envahis par la renouée du Japon. À l'automne 2023, une autre activité de plantation d'arbres sera organisée en collaboration avec cette association.</p>
<p>9.2 </p> <p>Promouvoir l'amélioration de l'accès aux parcs et aux espaces verts de la capitale par les transports en commun.</p>	<p>Une évaluation concernant l'accessibilité des espaces verts a été réalisée, et des recommandations pour accroître leur accessibilité par les transports en commun ont été formulées.</p>	2021-2022		<p>Au cours de l'été 2022, la CCN a mis en œuvre un projet pilote de navette estivale pour parc de la Gatineau. La navette, gratuite, partait de trois points des centres-villes d'Ottawa et de Gatineau et se rendait à huit endroits dans le parc. Il y avait un autobus toutes les 30 min, le samedi et le dimanche, du 25 juin au 28 août (20 jours). Le projet pilote a généré environ 7 600 visites dans le parc de la Gatineau.</p> <p>Au cours du Coloris automnal, la CCN a offert un service de navette gratuite vers le parc de la Gatineau, les weekends et le lundi de l'Action de grâce, du 1^{er} au 23 octobre (9 jours), s'arrêtant à deux points d'embarquement aux centres-villes d'Ottawa et de Gatineau et à six points d'embarquement dans le parc. Ce programme a généré 7 500 visites.</p> <p>La CCN s'est jointe à Transcollines pour offrir un service de transport gratuit sur le trajet 924, les weekends, du 23 juillet au 4 septembre, prolongeant le trajet jusqu'au lac Philippe et à la vallée du ruisseau Meech du 1^{er} au 23 octobre.</p> <p>Un sondage de satisfaction a révélé que 45 % des personnes qui ont utilisé la navette ne seraient pas allées au parc de la Gatineau sans ce service. Parmi les personnes utilisatrices de la navette, 11 % ont indiqué être handicapées. En 2023, la CCN continuera d'améliorer l'accessibilité du parc de la Gatineau en évaluant et en éliminant les obstacles à l'accessibilité et en communiquant avec les groupes qui utilisent moins le service de navette, afin d'obtenir leur avis sur le programme.</p>
<p>9.3 </p> <p>Travailler avec des partenaires, y compris ceux du secteur privé, pour installer de nouvelles stations de vélopartage dans les espaces verts urbains de la CCN.</p>	<p>Le nombre de stations de vélopartage sur les terrains de la CCN a augmenté.</p>	2022-2023		<p>En 2021, un projet de location de vélos électriques a été lancé en partenariat avec le Relais plein air du parc de la Gatineau, afin de permettre à encore plus de gens d'explorer les sentiers du parc. Ce projet améliore l'accessibilité de certains secteurs du parc qui sont plus difficiles à atteindre pour certaines personnes. La CCN et la Ville de Gatineau mènent une étude de faisabilité, en 2023, pour évaluer la possibilité d'offrir ce service à d'autres points de départ dans le parc.</p>



Objectif 10 – Collectivités sûres et en santé

MESURES	À QUOI RESSEMBLERA LA RÉUSSITE?	DATE LIMITE	ÉTAT	RÉSULTATS ET COMMENTAIRES
<p>10.1 Assainir les sites les plus prioritaires se trouvant sur les terrains de la CCN dans le cadre du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux.</p>	Au moins 1,5 ha de terrain a été assaini.	2023-2024	✓	Les travaux de décontamination se poursuivent afin d'assainir le terrain contaminé le plus prioritaire de la CCN : l'île Victoria. Jusqu'à maintenant, 2,53 ha de terrain ont été assainis, y compris 0,05 ha en 2022-2023.
<p>10.2 Évaluer des solutions de rechange à l'utilisation de pesticides chimiques sur les terrains de la CCN en vue de revoir les politiques et les pratiques actuelles.</p>	Une évaluation a été réalisée concernant l'utilisation de pesticides sur les terrains de la CCN.	2020-2021	✓	Une évaluation de l'utilisation de pesticides sur les terrains de la CCN a été réalisée en 2021. Cette évaluation comprenait l'examen de la documentation sur le nouveau contexte et sur l'impact de divers pesticides sur l'environnement et la santé; la politique sur les pesticides d'autres administrations; et des solutions de rechange à l'utilisation de pesticides chimiques.
	La politique de la CCN sur les pesticides a été actualisée.	2022-2023	➔	La politique de la CCN sur les pesticides sera actualisée en 2023-2024.

Champ agricole en automne



Glossaire

adaptation au changement climatique – Ajustement des décisions, des activités et de la pensée en fonction des changements climatiques observés ou prévus, afin de réduire les dommages ou de tirer parti de nouvelles possibilités. [*climate change adaptation*]

approvisionnement écologique – Approche d'achat selon laquelle les effets sur l'environnement des biens et services, en plus du prix et de la qualité, jouent un rôle important dans la décision d'achat. [*green procurement*]

assainir – Retirer les contaminants du sol, des eaux souterraines, des sédiments ou des eaux de surface pour en éliminer tout danger pour les êtres humains, la faune et la flore. [*remediate*]

biodiversité – Toutes les variétés d'animaux, de végétaux et d'autres espèces vivantes qui habitent dans un milieu donné, n'importe où sur la planète. [*biodiversity*]

capital naturel – Inventaire de ressources naturelles, terres et écosystèmes qui fournissent un éventail de ressources et de flux de services écosystémiques nécessaires à la vie. [*natural capital*]

carboneutre – Qui ne produit aucune émission nette carbone; d'abord en réduisant les émissions de carbone, puis en compensant les émissions inévitables au moyen de projets qui retirent le carbone de l'atmosphère. [*carbon neutral*]

décarboner – Réduire la quantité de gaz à effet de serre produits par un bien ou résultant d'un processus. [*decarbonize*]

développement durable – Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. [*sustainable development*]

eaux pluviales – Eau de pluie ou de la fonte des neiges, ou toute autre forme de précipitation qui a touché le sol ou toute autre surface. [*stormwater*]

écosystème – Unité d'organismes interdépendants qui partagent le même habitat. [*ecosystem*]

efficacité énergétique – État de fonctionnement d'un système qui utilise moins d'énergie pour effectuer une tâche donnée, éliminant ainsi le gaspillage d'énergie. [*energy efficiency*]

émissions du niveau 1 – Émissions directes de combustibles fossiles provenant de sources appartenant à une organisation ou contrôlées par elle. [*scope 1 emissions*]

émissions du niveau 2 – Émissions indirectes liées aux achats énergétiques. [*scope 2 emissions*]

énergie propre – Désigne les sources d'énergie renouvelable, les technologies nucléaires, les technologies de captage et de stockage du carbone, ainsi que la réduction de la demande grâce à l'efficacité énergétique. [*clean energy*]

énergie renouvelable – Énergie provenant de sources inépuisables, comme le soleil (énergie solaire), le vent (énergie éolienne) ou les vagues (énergie marémotrice), ou qui peut être reconstituée naturellement avant d'être épuisée, comme la biomasse et le débit des cours d'eau (énergie hydroélectrique). [*renewable energy*]

équité sociale – Désigne le concept d'une société qui accorde aux personnes, collectivement ou individuellement, un traitement juste et une part équitable des avantages de la société. Dans ce contexte, ce principe est fondé sur les concepts de droits de la personne et d'équité. En vertu de la justice sociale, toute personne ou tout groupe bénéficie de droits importants tels que la protection de la santé et des normes minimales de revenu. [*social equity (or social justice)*]

espèce en péril – Espèce végétale ou animale ayant un statut spécial au niveau fédéral ou provincial parce qu'elle est vulnérable à l'extinction. Une espèce peut être inscrite sur la liste des espèces préoccupantes, menacées, en voie de disparition, disparues du pays ou disparues. [*species at risk*]

friche industrielle – Propriété commerciale ou industrielle abandonnée, inutilisée ou sous-utilisée où les actions passées ont causé une contamination de l'environnement, mais qui a encore un potentiel de réaménagement ou qui offre d'autres possibilités économiques. Les friches industrielles sont généralement situées dans les zones urbaines. [*brownfield site*]

gaz à effet de serre – Gaz tels que l'oxyde nitreux (N_2O), le méthane (CH_4) et surtout le dioxyde de carbone (CO_2) qui s'accumulent dans l'atmosphère et agissent pour retenir la chaleur atmosphérique, contribuant ainsi au changement climatique. [*greenhouse gas*]

gestion des eaux pluviales – Processus qui traite de la composante des eaux de ruissellement de surface en zones urbaines qui sont ou seraient recueillies au moyen d'un égout pluvial municipal séparé. [*stormwater management*]

intendance – Gestion des ressources de telle sorte qu'elles puissent être transmises avec intégrité aux générations futures. [*stewardship*]

pollinisateur – Animal, comme un oiseau ou un insecte, qui transporte le pollen d'une plante à l'autre. [*pollinator*]

réseau énergétique de quartier – Système composé d'installations centrales qui chauffent les bâtiments avec de l'eau chaude ou de la vapeur et refroidissent les bâtiments avec de l'eau glacée. L'eau circule dans des tuyaux souterrains reliés en boucle. Ce procédé consomme moins d'énergie et est plus efficace que l'utilisation d'équipement dans chaque bâtiment. [*resilience*]

résilience – Capacité d'un système social ou écologique à absorber les perturbations tout en conservant la même structure de base et les mêmes modes de fonctionnement, sa capacité d'autoorganisation et sa capacité de s'adapter au stress et au changement. [*ecosystem service*]

service écosystémique – Service que l'humanité tire de fonctions écologiques telles que la photosynthèse, la production d'oxygène et la purification de l'eau. [*contaminated site*]

site contaminé – Terrain contenant des substances chimiques (p. ex. métaux lourds ou produits pétroliers) qui peuvent poser un danger pour la santé des humains et l'environnement ou dont le niveau est supérieur aux normes établies par les politiques et la réglementation. [*district energy system*]



Participez

Tout le monde a un rôle à jouer pour bâtir une région de la capitale nationale plus verte et plus durable. Que vous fassiez partie du milieu des affaires de la région, que vous vous engagiez dans votre quartier ou que vous souhaitiez rendre votre foyer plus écologique, vos efforts sont essentiels à notre réussite commune.

Restez branchés

Pour vous abonner au bulletin électronique et obtenir d'autres renseignements au sujet des niveaux de référence et des progrès réalisés, consultez la [page Web sur la Stratégie de développement durable](#). Vos commentaires et suggestions sur la façon dont la CCN pourrait améliorer son travail en matière de durabilité sont les bienvenus.

Pour en savoir plus ou pour participer à ce travail, communiquez avec la CCN.

Courriel : info@ncc-ccn.ca

Téléphone : 1-800-465-1867 (sans frais)

ATS : 1-866-661-3530 (sans frais)

Poste :

40, rue Elgin, pièce 202

Ottawa (Ontario) K1P 1C7

Commission de la capitale nationale

40, rue Elgin, pièce 202, Ottawa, (Ontario) K1P 1C7, CANADA
Téléphone : 613-239-5000 • Ligne sans frais : 1-800-465-1867
ATS : 613-239-5090 • ATS sans frais : 1-866-661-3530
Télécopieur : 613-239-5063 • Courriel : info@ncc-ccn.ca
www.ccn-ncc.gc.ca

*Stratégie de développement durable
Rapport annuel 2022-2023*

Numéro de catalogue : W91-5F-PDF